

# Le Quotidien du Peuple

Quotidien marxiste-léniniste

SAM. 22, DIM. 23, LUN. 24 MARS 1980 - No 57 (Nouvelle série)

Commission paritaire N° 56 942

Tél. 205.51.10

2F

## Arrestations à Mardyck et Besançon Inculpations multiples **HALTE AUX ATTAQUES CONTRE LES SYNDICALISTES !**



Des militants en action pour dénoncer les attaques multiples contre le droit de grève et les libertés syndicales.

Lire noire éditorial page 3  
et nos informations page 5

### Denain : le patron d'un dancing tire sur des jeunes

Lire page 3

### Elections en Catalogne : nouvel échec gouvernemental

Une fois encore, le parti gouvernemental de Suarez subit une nette défaite aux élections catalanes, où il n'obtient que 19 sièges. Le PSOE, favori, subit lui aussi un échec, au profit des nationalistes modernes de la Convergence Démocratique Catalane.

### Temps de travail

## Un rapport encombrant pour Barre et le CNPF

Barre a raté son coup. Pour éduquer le problème de la réduction du temps de travail, il avait trouvé un bon moyen, en l'occurrence, la création d'une commission avec un rapporteur, Pierre Giraudet, patron d'Air-France. Un connaisseur donc. Celui-ci va rendre son rapport dans quelques jours : il préconise l'octroi de cinq jours de congés payés supplémentaires, ce qui équivaut de fait à une cinquième semaine de congés, et une diminution progressive des heures supplémentaires (en 1982, le plafond maximum de ces heures supplémentaires serait limité à 93 heures, ce qui équivaut à une durée moyenne hebdomadaire du travail de 42 heures, contre 45 heures aujourd'hui). Enfin, il proposerait de limiter à 38 heures la moyenne hebdomadaire pour « les travaux pénibles ». Ces propositions sont certes très en-deça des 35 heures pour lesquelles il faut se battre. Il n'en reste pas moins que le CNPF a déjà fait savoir son « inquiétude » devant de telles propositions. Reste à savoir ce que deviendra le rapport Giraudet, dont toutes les conclusions ne sont pas encore connues. Sera-t-il mis sous le boisseau, à la demande du CNPF ? Ou ressortira-t-il dans quelques mois, du côté des présidentielles ?

### Education nationale

## La mobilisation se poursuit

Beillac aura passé une mauvaise semaine. Les instituteurs en lutte, certains depuis trois semaines, et qui manifesteront à 50 000 dans les rues de Paris. Les enseignants du second degré eux aussi en grève jeudi.

—Gala de soutien—  
aux instituteurs en grève  
Samedi 22 mars à 20 heures  
A la Mutualité Rue Saint-Victor  
M° Maubert-mutualité

## Marée noire Et en plus, le gouvernement provoque !



Lire page 7

# Les (petits) requins de l'édition

## Entretien-débat avec le CALCRE (Comité des auteurs en lutte contre le racket de l'édition)

Page réalisée par Sophie RANOUX et Jean Paul GASCHIGNARD

L'édition française est coincée. La diffusion est monopolisée par quelques grands groupes. A terme, on publie de plus en plus d'exemplaires des titres de moins en moins nombreux. Quel que soit ce qu'ils écrivent, de plus en plus d'auteurs sont rejetés hors du circuit d'édition, ne trouvent plus personne pour les publier.

«Un type a un manuscrit, il veut le publier. Il fait le tour des grands éditeurs, on lui répond «nos collections sont pleines»; puis quelqu'un lui dit : «Je suis éditeur, je trouve vos textes très biens» — un éditeur ! — «malheureusement j'ai quelques difficultés, la poésie se vend mal» — par exemple — «il faudrait donc qu'on s'entende» — et c'est souvent très fraternel, très amical, enfin «de gauche», vraiment très solidaire — alors «on milite ensemble pour la poésie» moyennant une petite contribution de l'auteur».

Il paye en moyenne trois fois ce que coûtera son livre. Surtout, celui-ci ne sera absolument pas diffusé. La diffusion est bloquée : ce «type» qui se présente comme éditeur le sait fort bien.

En théorie, l'édition à compte d'auteur n'est pas une escroquerie. C'est une vente du service «édition» définie par un article de la loi de 1957 sur la propriété littéraire. Aujourd'hui, certains petits éditeurs ne peuvent plus respecter cette loi, puisqu'ils n'ont plus accès à la diffusion, et ne le veulent pas, puisque leurs clients cherchent un «véritable» éditeur, qui dans leur idée les publie pour leurs mérites. Souvent, ils font signer des contrats qui sont des sortes de panachages, complètement illégaux — des mélanges entre un contrat d'édition normal, et un contrat à compte d'auteur —. Dans cette confusion, l'éditeur a tous les avantages : «Normalement, quand l'auteur verse de l'argent, il garde tous les droits sur son œuvre (droits de publication, d'adaptation, traduction, etc). Eux, ils présentent un prétendu contrat éditorial qui récupère tout cela. L'auteur paye, il perd tous ses droits littéraires. C'est un nouvel élément d'escroquerie : ils se constituent des fonds littéraires gratuits».

### UN EXEMPLE : PIERRE-JEAN OSWALD

Pierre-Jean Oswald avait édi-

té, avant sa faillite, l'anthologie de la poésie palestinienne de combat, des auteurs contestataires, des régionalistes occitans ou bretons. Et pourtant, sous l'édition «révolutionnaire», surgit le compte d'auteur...

### NAISSANCE D'UNE LUTTE

Au début de 1978, après la faillite d'Oswald, trois de ses auteurs lancent un appel dans la presse. En juin, il y avait déjà soixante réponses. Lors de la première réunion, en mai, on s'est donné comme objectifs : d'une part récupérer les livres et les aplats, d'autre part tenter à Oswald un procès qui dépasse cet objectif de simple récupération. On s'est dit : c'est un moyen de faire parler d'Oswald et du compte d'auteur ; troisième point : faire parler du compte d'auteur dans la presse. Avec le deuxième objectif, on essaie d'allier les intérêts individuels à court terme avec un problème qui les dépasse largement.

Aujourd'hui, 29 auteurs ont signé la même plainte contre P.J. O. Des gens nous disent : «Vous êtes de vrais salauds, vous voulez mettre Oswald en prison», «Vous utilisez le système bourgeois, la justice bour-



« Requin de l'édition, grand prix du racket d'or »...

geoise (...) ». On ne voit vraiment pas pourquoi on devrait se culpabiliser. Oswald marche absolument dans le système.

L'action du comité s'est élargie. Vingt-cinq plaintes ont été déposées contre les éditions de l'Athanos, une quinzaine sont déjà en cours contre la Pensée Universelle. On fait une campagne de signatures contre Millas-Martin. Après, on vise les éditions Saint-Germain des Prés qui ont déjà reçu, en décembre, le «prix du racket d'or»; un requin doré de dix mètres de long. Le Calcre compte aujourd'hui environ 200 adhérents. Il a 8 délégations régionales en province, il publie un bulletin mensuel et vient de tenir son premier congrès.

### PERSPECTIVES

S'il s'a pu se développer ainsi, c'est qu'il fait partie d'un mouvement bien plus vaste. Depuis l'occupation de l'hôtel de Massa en 1968 par les écrivains — ils ont fait la révolution dans leur hôtel de Massa — des choses se développent : la créa-

tion du SELF\*, la création du Calcre, la transformation de la société des gens de lettres (...). C'est comme si un certain nombre de travailleurs intellectuels commencent à ouvrir les yeux sur leurs conditions de travail. Le Calcre est l'aboutissement d'une série de petites revues plus ou moins issues de mai 1968, qui se sont mises à parler des problèmes de l'édition (...). A chaque fois, ces groupes ou revues se créaient parce que les auteurs s'étaient fait avoir par le compte d'auteur et décidaient de s'en sortir. Ils essayaient de prendre eux-mêmes en charge la fabrication et la diffusion de leurs livres. Beaucoup de coopératives d'édition sont apparues entre 1974 et 1975. Les unes se sont complètement intégrées, les autres ont disparu ou se sont trouvées entièrement marginalisées. Le Calcre est, si l'on veut, le résultat de cet échec. Pour autant, le débat n'est pas terminé :

**Jean-François** : Une fois qu'il n'y aura plus de maisons de compte d'auteur, on va être obligé de se creuser la tête, d'imaginer d'autres moyens...

**Jean-Paul** : La disparition de toute cette bande de rigolos va énormément stimuler, énormément obliger à réfléchir aussi (...). Dans une coopérative d'édition, on retrouve les problèmes des motifs de l'éditeur, des critères de choix. Une coopérative ne fonctionne pas s'il n'y a pas de projet commun, d'idées-force, qu'il faut définir, approfondir.

**Mathias** : Avoir une autre logique que celle d'une usine à livres.

**Jean-Paul** : En fait c'est de l'édition militante. C'est la question du contenu des livres.

Démolir le compte d'auteur, c'est démolir toute l'édition de poésie, qui repose entièrement sur lui, et toute la critique de poésie. Mais que se passera-t-il ensuite ?

**Mathias** : Travaillant sur un

petit point, sur le problème du compte d'auteur, on se rend compte qu'il est tout à fait cohérent avec l'ensemble du système éditorial, on se rend compte des pratiques de la critique littéraire. Tout le monde culturel est éclairé petit à petit, au bout d'un an on commence à voir déjà pas mal de choses. Il me semble que ça devrait nous faire déboucher un jour sur un travail de critique du système culturel ; à tous les niveaux : au niveau idéologique, au niveau de la production, etc, et même montrer comment tout cela est articulé. Ce n'est pas pour demain mais il me semble que c'est dans ce sens là qu'on sera forcés d'avancer.

**Miguel** : C'est déjà en filigrane.

**Jean-François** : On serait obligé de continuer par de la théorie, voir comment marche l'édition...

**Jean-Pierre** : Ce n'est pas théorique. Au départ, le compte d'auteur était purement théorique pour nous, puis on a pris les moyens.

**Mathias** : Ce sera une action collective. Tout seul on ne peut rien, même contre le compte d'auteur.

Qu'est ce qu'une action large, dans la «critique du système culturel»? Comment imaginer une nouvelle organisation de l'édition? Assurer à chacun la diffusion qu'il mérite, sans pour autant cautionner n'importe quoi, renvoie encore à la question des critères, du contenu. Comment construire une critique «au niveau idéologique» objective, sérieuse, méthodique?

Le Calcre se pose toutes ces questions. Nous nous les posons aussi, même si ce n'est certainement pas de la même façon.



... voilà un requin qui ne peut passer inaperçu.

\*SELF : Syndicat des Ecrivains de Langue Française.

Après son comité central

# Le PCF choisit le terrain de la contre-attaque

Réuni mercredi et jeudi, en principe pour discuter de la « situation économique et sociale », le Comité central a semblé-t-il, surtout évoqué les questions liées au passé de Marchais, et, au-delà, la tactique à suivre pour le PCF. Après la conférence de presse du secrétaire général, tenue d'abord en présence du secrétariat au grand complet, puis de tous les membres du Comité central — pour mieux marquer l'absence de désaccords à la direction — cette tactique du PCF apparaît plus nette.

Dans la batterie des « affaires » aujourd'hui mises en avant à propos de Marchais, la direction du PCF a trouvé un merveilleux cheval de bataille avec les interrogations sur la présence ou non de Marchais à une école pour cadres communistes, à Moscou en 1954 ou 1955.

Cette polémique-là est pour le PCF une bonne aubaine. Outre le fait qu'elle porte sur un sujet bien mineur qu'importe après tout, que Marchais ait été à Moscou, il y a 25 ans — elle permet au PCF primo de passer sous silence une interrogation autrement plus intéressante concernant

les années 1940-45, et secundo de faire porter l'essentiel des attaques contre la presse socialiste. C'est en effet *Le Matin*, bien proche du PS, qui s'accroche avec le plus de vigueur à cette question de la présence à Moscou. La direction du PCF est là parfaitement sur son terrain, et Marchais ne s'est pas privé de le faire savoir. Comment s'amorce en effet la contre-attaque du PCF ?

D'abord, la multiplication des affaires prouve qu'il ne s'agit pas là de simples questions d'historiens, mais bien d'une campagne politique dirigée contre le PCF et

son secrétaire général. Donc, il faut que les militants serrent encore plus les cordes autour de leur parti attaqué de toutes parts, et renforcent encore cette mentalité de forteresse assiégée que cherche à développer la direction depuis plusieurs mois déjà.

Ensuite, derrière cette question de la présence à Moscou de Marchais en 1954-55, il y a l'idée d'une inféodation du PCF à Moscou. Là encore, le terrain est propice pour la direction du PCF, qui n'a aucune peine à prouver qu'il détermine lui-même sa politique.

Enfin, et surtout, l'attaque vient principalement du *Matin*, proche du PS. La direction du PCF peut donc tout à loisir relancer la polémique, allant jusqu'à parler de « bande des trois », mettant Giscard, Chirac et Mitterrand sous le même blanc bonnet. En faisant cela, le PCF parfait l'image

qu'il cherche à donner de la situation politique actuelle : d'un côté, des politiciens, tous compromis, d'accord sur l'essentiel et plus soucieux de leurs petites manœuvres que des intérêts du pays ; et de l'autre côté, seul, un PCF prenant vraiment en compte ces intérêts, comme le prouvent les attaques multiples dont il est l'objet.

Cette image de la situation, pour simpliste qu'elle soit, permet à la direction du PCF d'éviter les véritables questions politiques qui sont posées, y compris par nombre de ses militants, et elle permet aussi aux Marchais et consorts d'accrocher encore leur effort pour disqualifier le PS et refaire, vis-à-vis de lui, le terrain perdu pendant les années du Programme commun.

Nicolas DUVALLOIS

Denain, coups de feu dans la nuit

# Les jeunes ne veulent pas payer 2 fois : le patron du dancing tire dans le tas

C'est une bande de copains, jeunes travailleurs français et immigrés âgés de 18 à 20 ans. Le samedi soir, ils décident d'aller danser et bien sûr ils hésitent : car dans certains dancings de Denain, voyez vous, c'est « interdit aux

Les jeunes refusaient-ils de payer leurs entrées ? Non ! Avaient-ils provoqué des bagarres ? Pas le moins du monde. Le patron du dancing était-il menacé ? Pas du tout. L'un des jeunes sorti prendre l'air se voit réclamer à nouveau le prix de l'entrée alors qu'il possède le tampon attestant son paiement. Comme le disent les jeunes qui fréquentent l'établissement « tous les moyens sont bons ici pour refaire payer l'entrée ».

Le jeune ne veut pas payer. Qu'à cela ne tienne : le patron va chercher son fusil de chasse et après avoir tiré deux coups en l'air braque tranquillement l'arme sur le groupe des jeunes et, par cinq fois, à bout portant, il ouvre le feu. Résultat : un jeune travailleur a une main déchiquetée, d'autres sont touchés au pied, au ventre, dans la cuisse. L'un des jeunes déchargera le patron et remettra l'arme à la police arrivée sur les lieux à l'appel des jeunes vers deux heures moins le quart. Après le départ de la police, l'indignation et la fureur gagnent les jeunes qui sont sortis du dancing. Quelques vitres volent en éclat.

## RÉTABLIR LA VÉRITÉ

Le patron du dancing a été inculpé et écroué mais

d'ores et déjà, une campagne est développée pour tenter de le blanchir, présentant les jeunes comme des casseurs et l'acte du patron comme un acte de légitime défense. Pour cela, il a été publié une version complètement mensongère des faits, présentant les coups de fusil comme un geste de riposte au bris de vitres et les jeunes comme des bandes de violents. La vérité est toute autre. Il n'y eut aucune bagarre et les jeunes ne refusèrent pas de se plier au règlement du dancing puisqu'ils avaient déjà acquitté leur droit d'entrée.

Le patron du dancing a donc ouvert le feu de sang froid et alors qu'il se trouvait à moins de trois mètres des jeunes. Soulignons un fait, confirmé par témoin : alors que le patron braquait son arme, les jeunes sans agressivité cherchaient encore à dialoguer avec lui et l'invitaient à déposer son fusil. Quant au bris des vitres, à coups de pots de fleurs, ils n'ont pas été accomplis par les jeunes sur lesquels le patron avait tiré, mais par d'autres jeunes qui étaient sortis de la salle et étaient profondément révoltés par ce qui s'était produit.

Une précision et un dernier mot : voici la précision : Real, le patron du dancing est un ancien garde

étrangers... Ils se rendent donc au « Diam's Club » un dancing de Solesmes à une vingtaine de km au sud de Denain. Quelques heures plus tard, le patron du dancing ouvre le feu à plusieurs reprises sur les jeunes. Pourquoi ?

du corps de De Gaulle et d'Enrico Macias et à ce qu'on dit, il ne manque pas de soutien parmi le milieu des politiciens de droite (Solesmes se trouve près de Cambrai, la ville des Legendre).

Un dernier mot : aujourd'hui, un jeune est sur un lit d'hôpital deux doigts de la main gauche ont été arrachés, des broches maintiennent les autres.

Rémi DAINVILLE

Besançon

# Militants syndicaux en prison, la mobilisation se développe

Suite au maintien en prison de Jean-Claude Marthey, délégué CFDT et son inculpation pour coups et blessures aux forces de l'ordre, la mobilisation a commencé à s'organiser.

Ce jeudi après-midi, il était enfin reçu par le juge d'instruction. Un rassemblement avait été organisé à cette occasion devant le Palais de Justice pour exiger sa libération immédiate et la levée des inculpations. Des milliers de tracts ont été distribués, des pétitions circulent et malgré l'heure (14 heures) plusieurs centaines de militants CGT et CFDT et surtout de jeunes à l'appel

aussi d'un comité de soutien, se pressent devant le tribunal. Les forces de l'ordre étaient aussi massives. Grâce à la pression, un magistrat acceptait de recevoir une délégation, tandis que Jean-Claude était entendu par le juge d'instruction et confronté avec les flics mais comme par hasard, les deux agents qui l'ont embarqué n'étaient pas là. Peut-être un prétexte de plus pour prolonger la garde à vue qui peut durer encore au moins cinq jours.

Dans ces conditions, la mobilisation doit passer à un stade supérieur. C'est ce qu'ont compris les jeunes

## Editorial Exigeons la libération des syndicalistes emprisonnés !

Trois travailleurs syndicalistes CGT d'Usinor-Mardyck sont en prison. Agissant sur plainte de la direction d'Usinor, la police les a arrêtés pour des faits survenus lors de la récente grève.

A Besançon, un délégué CFDT est lui aussi en prison, accusé de coups et blessures envers les forces dites de l'ordre, celles-là même qui avaient provoqué des incidents lors d'une manifestation à la fin de la semaine dernière.

D'autres syndicalistes, militants de la CGT ou de la CFDT, sont inculpés, un peu partout en France. Là, on leur reproche d'avoir « retenu » un patron dans son bureau ; ailleurs, ils sont accusés d'avoir pénétré « par effraction » dans les locaux patronaux, à la tête de délégations de travailleurs en lutte. Ailleurs encore, c'est parce qu'ils n'auraient pas respecté « la liberté du travail » qu'ils sont inculpés.

A Lunéville, le syndicat CGT de Trailor a été condamné à de lourdes amendes, coupable qu'il était aux yeux de la bourgeoisie d'avoir organisé des piquets de grève, pendant la lutte. A Belfort, et au Mans, les tribunaux instruisent des plaintes contre les sections syndicales, d'Alstom et de Renault, accusées là encore de n'avoir pas joué le jeu de grève inoffensives et inefficaces, comme le souhaiteraient les patrons.

Tous ces faits, aucun doute n'est possible, procèdent d'une même logique : celle d'une attaque concertée, organisée, planifiée, contre un des droits essentiels des travailleurs, celui de faire grève.

Certes, on n'entendra jamais dans la bouche grasse de Barre ou dans celle, tordue, de Ceyrac, une quelconque attaque contre le droit de grève, celui là même qui est inscrit dans la Constitution. Mais que les travailleurs choisissent des formes nouvelles de lutte, qu'ils occupent leur entreprise, qu'ils retiennent leurs patrons, qu'ils ne restent pas les bras croisés devant la violence patronale, policière, ou celle de certains cadres, et là, la répression s'abat.

Au travers de sous ces syndicalistes emprisonnés ou inculpés, c'est bien la classe ouvrière dans son ensemble qui est visée. Qu'on ne s'y trompe pas : ce que cherche aujourd'hui le pouvoir et le patronat, main dans la main, c'est bien à intimider l'ensemble des travailleurs, l'ensemble de ceux qui en ont marre du chômage et de la vie chère, l'ensemble de ceux qui savent que seule la lutte peut permettre de faire reculer ces maux.

Vous voulez faire grève ? Vous en avez le droit. Mais attention, si vous faites preuve de combativité, si vous cherchez à définir des formes de luttes nouvelles, alors là, vous tombez sous le coup de la loi. On peut vous envoyer nos CRS et nos gardes mobiles, on peut vous inculper, on peut vous emprisonner on peut vous condamner. Alors, réfléchissez bien. Voilà le raisonnement de cette bourgeoisie aujourd'hui si arrogante, parce qu'elle croit avoir de beaux jours devant elle. Voilà aussi pourquoi nous devons nous battre pour la libération immédiate de tous les syndicalistes emprisonnés ou inculpés, à Mardyck, à Besançon et partout ailleurs. Ce combat là, c'est celui de toute la classe ouvrière. C'est le combat pour la défense de nos libertés.

N. DUVALLOIS

## Licenciements économiques

En 1979, il y a eu 271 900 personnes licenciées « pour cause économique ». C'est ce qui ressort des statistiques que vient de publier le ministère du Travail. Ce chiffre est d'environ 15 % inférieur à celui de 1976 (320 000 licenciements économiques) ce qui s'explique par les grandes purges qui avaient frappé cette année-là la sidérurgie, le textile et la construction navale. La baisse du nombre des licenciements économiques n'indique évidemment pas une baisse du chômage, dont le ministère du travail estime qu'il s'est accru de 10 % en un an. Fin janvier, le chiffre officiel était de 1 485 400 chômeurs inscrits à l'ANPE.

## Primes à la rentabilité pour les entreprises de l'agroalimentaire

Le conseil des ministres a décidé d'apporter une aide financière directe aux industries agricoles et alimentaires. En œuvrant à accroître leur compétitivité, le gouvernement entend contribuer à rééquilibrer la balance commerciale fortement déficitaire. Les ministres veulent ainsi promouvoir dans ce domaine « un dynamisme accru des entreprises du secteur privé et du secteur coopératif, notamment à l'exportation ». Pour cela « les entreprises aptes à mener des politiques de développement les plus vigoureuses seront aidées en priorité ».

Le gouvernement entend donc soutenir les BSN-Gervais-Danone, Beghin-Say, Fromageries BEL et autres trusts de l'agro-alimentaire dans leurs conquêtes

des marchés extérieurs, et inciter ces entreprises à accroître leur compétitivité.

A cette fin le conseil des ministres a offert, par la création de « conventions de développement » conclues avec les entreprises de « coordonner les différentes interventions publiques ». Le gouvernement a aussi facilité le crédit à ces industries et apporté des « fonds propres à celles qui en justifieraient la nécessité pour leur développement ». Autre cadeau, les fonds de la Société de promotion à l'exportation des produits agricoles, seront grossis pour avoisiner les 100 millions de francs. Ainsi se présente l'envers de l'austérité pour les grosses industries.

D.D.

## Congrès du MRAP

Ce week-end le MRAP tient son congrès, à la Bourse du Travail, rue du Château à Paris.

Les soirées du vendredi (à 20 h 30) et du samedi (20 h) sont publiques ; la première consacrée à la projection de films anti-racistes (Blaks Britannica et Agripino), la seconde — soirée de solidarité internationale — avec interventions de mouvements de libération africains, d'indiens d'Amérique du Nord, et une partie culturelle.

## Baisse de la production industrielle, autre signe du recul du pouvoir d'achat

L'indice INSEE de la production industrielle a diminué de 1,5 % en janvier. Ce repli de l'activité économique traduit une chute de la demande consécutive à la baisse du pouvoir d'achat. Baisse déjà révélée par le creux entre l'augmentation des prix et la stagnation des salaires et la forte régression de l'épargne populaire.

## Pourquoi Hernu boycotte-t-il Giscard ?

Monsieur Hernu, dirigeant du PS et maire de Villeurbanne, a des principes : il n'assistera pas à l'inauguration de la Foire de Lyon, à laquelle doivent procéder en grande pompe, dimanche, Giscard et Barre. Hernu ne participera pas aux cérémonies parce qu'il n'est pas d'accord avec la politique

gouvernementale. A propos du chômage, de la hausse des prix, de la répression ? Pas du tout. Monsieur Hernu reproche à Giscard ses prises de position sur le Moyen-Orient. Il « regrette » en particulier que Giscard n'ait pas pris en compte la sécurité de l'Etat sioniste.

## D'anciens OAS veulent parader au lendemain de l'anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

Le « Comité d'action pour le respect de la mémoire des civils et militaires morts pour l'Algérie française », présidé par des OAS notoires (Bidault, général Jouhaud, Belbecque), truffé de colonels nostalgiques des colonies, dénoncent la commémoration du cessez-le-feu en Algérie. Chaque année, le PCF et la FNAO, fédération d'anciens combattants en Afrique du Nord, proche du PCF commémorent l'arrêt officiel des hostilités prononcé le 19 mars 1962 au lendemain de la Conférence d'Évian.

Le comité des ex-OAS, organise une contre-manifestation le 22 mars à laquelle s'associe notamment le président de l'Union nationale des parachutistes, Le Pen et d'anciens harkis.

## Congrès de l'UDF

# Préparer un contre-« projet socialiste » pour Giscard

C'est au pays des châteaux de la Loire que l'UDF tiendra à Orléans, samedi et dimanche prochain, son deuxième congrès. Il s'agit pour les hommes du président, de définir « un projet pour la décennie à venir ». Un projet que l'UDF présente comme l'antithèse du projet socialiste récemment élaboré par le PS. Le conglomérat républicain-centriste ne veut pas d'une plate-forme de parti et entend « se garder de donner du monde une explication globale ». Cherchant à s'adapter à la crise sans pouvoir peser sur ses causes, la droite giscardienne se plaît à répéter que la situation est incertaine, le monde plein d'aléas. Cela

Le rôle du congrès UDF n'a rien de décisif dans l'élaboration de ce projet. C'est la convention nationale de fin septembre qui a décidé des 2 grands axes. « Les réponses aux nouveaux défis économiques » et « la mise en œuvre d'une nouvelle société de responsabilités ». Depuis dix groupes de travail constitués de responsables UDF, d'experts, de personnalités politiques ont rédigé le projet. Samedi et dimanche, il s'agira simplement de le présenter aux 2 500 délégués.

A en juger le programme du congrès, sous le chapiteau planté dans le parc des expositions d'Orléans, l'ambiance sera plus à la détente qu'au travail. Certes les congressistes devront supporter huit heures de lecture des rapports établis par les groupes de travail, mais les dix heures d'agapes et de festivités les récompenseront largement.

### L'OPERATION DE PROPAGANDE

A moins d'être sourd ou coupé des médias, vous n'avez pu échapper à l'annonce de cet événement.

Radio et télévision vous feront sonner aux oreilles jusqu'à lundi, les Pinton, Stasi et Fourcade. Pour être creux, un congrès UDF n'en n'est pas moins solennel, c'est une affaire d'état.

Depuis plus de deux mois déjà, l'UDF a multiplié les initiatives publiques dans toutes les régions françaises : réunions organisées par les clubs Perspectives et Réalité sur les problèmes de planification ou la « révolution télématique », déjeuners débats avec le patronat local sur le sort des PME, assises régionales pour révéler tous les dangers du projet socialiste...

Pour mettre en œuvre ce quadrillage : un comité de coordination composé de Fourcade, Poniatowski, Stasi, Durafour et Pinton, délégué général de l'UDF. Ténors giscardiens qui ont sillonné la France pour tester auprès des notables les propositions et mobiliser les militants.

La publicité la plus large, elle va se faire dans un temps très court, autour du congrès, prétexte à mobiliser les médias.

pour faire passer l'austérité comme une fatalité. L'heure n'est donc pas aux grands desseins mais aux réponses morcelées.

Mais à plus court terme c'est l'enjeu des présidentielles qui dicte la politique de l'UDF, il lui faut d'abord tisser un programme pour un président qui se situe « au-dessus des partis », un programme en forme de plan décennal. Seconde exigence : œuvrer au consensus, c'est-à-dire tenter de provoquer « un nouveau glissement de l'électorat socialiste ». Double raison pour présenter un contre-« projet socialiste ».

### SERVIR GISCARD

L'UDF n'est pas un parti et plus que la somme du Parti Républicain, du Centre des Démocrates Sociaux, du Parti Radical, du Mouvement des Démocrates Sociaux, des Clubs Perspectives et Réalités, elle entend être une formation « affirmant son unité derrière le Président de la République ». Les adhérents directs, comme Bigeart « sont à l'UDF pour Giscard ».

L'élaboration du projet s'inscrit dans cette droite ligne. Celui-ci en effet, a deux caractéristiques.

D'une part, il se présente sous la forme d'un corps de réponses aux grandes questions gouvernementales : « L'entreprise et les hommes », « Les libertés individuelles », « Education et culture », « La France et les mutations du monde », « L'effort social de la Nation », « Les emplois du futur », « Les finalités de la croissance », etc...

Questions qui se regroupent autour de « deux grands sujets qui dominent l'action des gouvernements dans les prochaines années » : répondre à la crise et concilier ces réponses

avec « le renforcement d'une société de responsabilités et de liberté ». Le premier volet renvoie à Barre et la politique d'austérité, le second à Giscard et la participation.

D'autre part, il se pose en alternative au projet socialiste. Par la forme : projet décennal. Mais surtout par la portée. Selon le secrétaire général du PR, les candidats républicains « sont aujourd'hui les mieux placés pour recueillir les suffrages des électeurs qui ont compris que l'union socialo-communiste n'était qu'une illusion ».

Cette exigence nouvelle explique que l'UDF cherche aujourd'hui un supplément d'âmes pour paraître plus qu'un cartel électoral au service de Giscard.

« Il faut, déclarait récemment Pinton, dégager une doctrine UDF pour l'avenir ».

Evocant le cas où Giscard ne se représenterait pas, le délégué général n'excluait pas mardi dernier le soutien de l'UDF à une éventuelle candidature Barre.

Le caractère si peu vraisemblable d'une telle hypothèse montre combien est illusoire cette volonté d'autonomie de l'UDF vis à vis de Giscard.

Didier DELORME

## Bilan 1979 d'EDF Les tarifs sont trop bas

La direction générale de l'EDF a présenté jeudi son bilan pour l'année 1979. Le solde de l'exercice 1979 fait apparaître un déficit de 677 millions de francs, contre 2 006 milliards l'année précédente. Pour la direction de l'EDF, ce déficit à plusieurs causes : d'abord, les tarifs à la consommation ne sont « pas assez élevés » ; selon eux, « la hausse de l'électricité n'a suivi que très partiellement la hausse des coûts énergétiques moyens ». Ce qui laisse présager de nouvelles augmentations, la dernière datant, rappelons-le, du mois de janvier.

Deuxième « regret » des dirigeants de l'EDF : le programme nucléaire, même s'il avance vite (plus 34 % en un an), ne sera rentable, financièrement parlant, qu'en 1985. Enfin, EDF regrette la décision annoncée par Giscard le 17 novembre dernier, comme quoi les usagers habitants à proximité des centrales nucléaires bénéficieraient d'une baisse du prix du kWh : « cette décision ne nous paraît pas opportune », a

précisé Boiteux, le PDG.

Pour EDF, la lutte de la population de Plogoff n'a rien à voir avec une opposition à la politique nucléaire : « Il s'agit plutôt d'une opposition de principe à un projet gouvernemental ». Et d'ailleurs, « les Français comprennent que le programme nucléaire est un programme d'intérêt national. En règle générale, ils l'acceptent, même si c'est parfois sans enthousiasme ». Plogoff, le Pellerin, Golfech, etc... toutes ces luttes ne comptent pas pour EDF.

### INFORMISATION DES CARTES D'IDENTITE ET DE SEJOUR

Après la décision du Conseil d'Etat est de la commission « Informatique et Libertés », le gouvernement a décidé de retirer son projet d'informatisation des cartes de séjour et de travail des immigrés. Il ne s'agit cependant que d'un recul provisoire, puisqu'un nouveau projet est à l'étude, concernant simple-

ment les cartes de séjour des travailleurs immigrés. Quand au projet d'informatisation des cartes d'identité des citoyens français,

il est pour l'instant maintenu, dans l'attente d'une décision du Conseil d'Etat.

## Barre invite le RPR à participer

Préparant la toute prochaine session parlementaire, Barre a rencontré Labbé, président des députés RPR.

Il lui a en particulier réaffirmé la volonté du gouvernement d'associer le RPR à la relance de la « participation ». Dix jours de débats en début de session à l'Assemblée nationale, seront consacrés à ce thème : le gouvernement a déposé un projet de loi et Labbé, une proposition de loi.

Le projet gouvernemental prévoit la « distribution gratuite » d'actions par certaines sociétés à leurs salariés. Dans le même ordre d'idées, le RPR propose une extension de « l'intéressement des travailleurs au capital ». Barre n'a pas eu beaucoup à se forcer pour assurer à Labbé qu'il retien-

draient les traits essentiels de la proposition du RPR. Le premier ministre s'est montré aussi favorable à un projet RPR sur la Sécurité sociale.

Le gouvernement entend ainsi apaiser le RPR pour que ne se reproduisent pas les joutes parlementaires à l'intérieur de la majorité comme au cours de la précédente session. Divisions qui affaiblissent la position du gouvernement et tout à fait contraires à la volonté de consensus giscardienne.

Le RPR juge favorablement la démarche de Barre, mais n'y voit qu'un premier pas. Chirac avait en effet qualifié de « gadget » le projet de loi gouvernemental. Ce dernier n'entend pas qu'on chasse sur son terrain et pourrait le faire savoir à l'Assemblée.

Usinor-Mardick

# Pour la libération de nos 3 camarades : riposte massive

Comme nous le disions, dans notre édition d'hier, trois travailleurs d'Usinor-Mardick sont écroués à la prison de Dunkerque. Cela s'est passé en deux temps, trois mouvements. C'est dire que pour les travailleurs, la justice est expéditive. Convoqués lundi, tous les trois, à huit heures par simple lettre, ils n'en sortent qu'à 15 heures, pour être amenés devant le juge d'instruction, et être incarcérés une demi-heure après. La police n'a même pas prévenu leur famille. Jusqu'à aujourd'hui, l'avocat n'a pu rentrer en contact avec eux, car le juge d'instruction demeure introuvable, leurs femmes non plus qui doivent avoir pour cela une autorisation du juge d'instruction. Cette incarcération vient après les menaces puis le licenciement de ces trois travailleurs à la suite du conflit du TM (Transport Manutention).

L'un d'entre eux venant la veille de retrouver du travail. Licencié, Usinor lui réclame le prêt de 2,7 millions accordés pour sa maison et ces travailleurs sont arrêtés sur le champ, menottés aux mains comme des malfaiteurs, alors que de par leurs licenciements, Usinor les met déjà, eux et leurs familles, dans une situation des plus difficiles. Mais les innombrables accidents, les 90 morts dont est responsable la société Usinor, cela ne compte pas aux yeux de la justice. Mais quand François (directeur d'Usinor-Mardick) fonce sur les travailleurs avec une loco, il n'est pas inquiété. Mais l'action commando qu'il or-

ganise pour reprendre les locaux dans la nuit du 24 au 25 février est sans doute « irréprochable ! » Deux poids, deux mesures, voilà la justice de classe, la justice bourgeoise.

En arrêtant trois travailleurs, dont un délégué, juste après la grève du TM, le patronat avec le gouvernement veulent avec sa justice à n'en pas douter, frapper un grand coup et tenter une fois de plus d'intimider les travailleurs et briser leur volonté de lutte. Comme ils ont essayé de faire passer dans les mœurs, l'intervention des forces de l'ordre contre les piquets de grève ils tentent à présent

de « normaliser » l'arrestation et l'incarcération des travailleurs, ou dernière trouvaille, l'obligation pour les sections syndicales ou syndicats, de dédommager les non-grévistes comme à Lunéville. Tout cela procède d'une campagne d'envergure contre les travailleurs et leurs organisations syndicales.

## RIPOSTE IMMEDIATE DES TRAVAILLEURS

L'enjeu est bien saisi ici à Dunkerque. Les délégués CGT d'Usinor-Mardick alertent immédiatement l'Union Locale CGT. Aussitôt, mercredi 19, nous l'avons déjà signalé, la CGT d'Usinor-Dunkerque a appelé à un meeting devant les grands bureaux. Lamirand, un des responsables de l'Union Locale CGT prenait la parole pour dire que dans toutes les Unions Locales était organisées l'information. Ce même mercredi, c'étaient les syndicats CGT de Lesieur, la COOP, les Chantiers de France, Berliard, la BP, le Port Autonome, les marinières, les dockers qui étaient là, à plus de 200, dans le Palais de Justice, investissant la salle

d'audience publique, entonnant l'« internationale ». C'est bien simple, de 14 h à 18 h le Palais de Justice n'a pas désempli de travailleurs, mais la rue elle s'est emplie de flics. A 17 h, les travailleurs d'Usinor-Dunkerque ont rejoint les autres au Palais de Justice, après avoir manifesté devant la prison où sont écroués leurs camarades. Un même tract est distribué ce jeudi appelant à la manifestation de vendredi 10 h à Dunkerque.

La riposte doit être à la mesure de la répression. Il faut que se crée un courant massif pour la libération de ces trois camarades à Usinor-Mardick et pour que la direction d'Usinor-Mardick enlève sa plainte. On ne peut que déplorer le silence que garde jusqu'à présent l'Union Locale CFDT face à une attaque si grave contre les travailleurs. Toutes les forces syndicales et politiques devraient au contraire concourir à mobiliser les travailleurs et l'opinion publique pour la libération des camarades mais aussi pour interdire de telles pratiques à l'avenir.

Corresp. DUNKERQUE

# Travailleurs turcs sans papiers : un patron en prison

Une ignoble affaire de surexploitation de travailleurs immigrés vient d'être révélée. A Beaufort, une petite ville de Savoie, le patron d'une scierie employait une dizaine de travailleurs turcs, dont un certain nombre sans papiers, qui vivaient là avec leur famille. Horaires démesurés, conditions de travail ahurissantes, salaires minimes... Et en plus, l'insécurité totale dans le travail. Justement, un jeune ouvrier de 20 ans, s'est fait coincer la tête dans une machine. Gravement blessé, il a dû être hospitalisé. Les examens ont fait apparaître une fracture du rocher.

Dès sa sortie de l'hôpital, le jeune turc, la tête dans des bandes, est pris en charge par son patron qui le conduit à Genève et le met dans un avion en partance pour Ankara. M. Julien, c'est le nom du patron, voulait se débarrasser d'une source d'ennuis possible car Metin Kurnaz n'avait pas été déclaré.

L'affaire aurait pu en rester là si le nommé Julien n'avait eu l'idée sordide de récupérer le prix du billet d'avion de Metin sur le salaire de ses camarades. La colère a éclaté et les travailleurs turcs sont allés ensemble à l'UL-CFDT.

Aujourd'hui, le patron de la scierie est en prison. On ose espérer qu'il sera sévèrement puni. Mais combien d'autres Julien poursuivent leur sinistre besogne sous la haute protection des hautes sphères du pouvoir giscardien ?

Cette affaire, si elle braque les projecteurs sur les scandales permanents dont sont victimes les sans-papiers a aussi révélé une autre chose : la population de Beaufort (2 000 personnes environ) avait tissé des liens d'amitié avec les travailleurs turcs de la scierie. Il y a eu un accès de colère dans la majorité de la population quand l'affaire a été connue... Les témoignages contre le patron ont été nombreux. A l'heure où l'on cherche par tous les moyens à diviser les travailleurs français et les immigrés, la réaction de la population de cette petite commune savoyarde méritait d'être soulignée.

G.P.

# Petit de Valence (Villeurbanne) : la lutte continue

Entreprise Petit de Valence à Villeurbanne : ce lundi matin, les travailleurs sont réunis comme chaque jour à leur cantine. Aux murs, leurs banderoles rappellent leurs revendications : « Pour le 13<sup>e</sup> mois ». Sur la table, une pile de tracts pour populariser leur lutte : « Nous sommes quarantes ouvriers, vingt à l'atelier pour fabriquer des cuisines industrielles, vingt sur les chantiers comme monteurs en chauffage. Tous en grève depuis le 3 mars, deux heures par jour. Nous sommes payés pour la plupart de 14 à 20 francs de l'heure mais après 10 à 33 ans d'ancienneté.

Nous demandons le 13<sup>e</sup> mois intégral sans condition, et diverses augmentations de salaires ; jusqu'à ce jour, il n'y a pas eu de négociations sérieuses malgré de nombreuses rencontres des délégués avec le directeur. Ce dernier se retranche toujours

derrière la « crise économique » et menace de fermer son entreprise.

Face à ce chantage, la mobilisation des grévistes s'accroît. Le combat à mener sera long.

Pendant l'assemblée générale, divers problèmes sont débattus : le patron « fait un geste » propose 1% d'augmentation et croit que la lutte va s'arrêter.

Grévistes combattifs, les gars ont décidé d'appeler à une manifestation jeudi 20 mars à 17h30 devant leur boîte, avec le soutien de l'UIB et du bâtiment CFDT : ils vont passer dans le quartier entre 7 et 9 heures du matin. N'hésitez pas à aller saluer ces grévistes, voir à les soutenir financièrement !

Pour tout contact : Etablissement Petit de Valence, 89 rue Magenta à Villeurbanne.

Correspondant

# Quand le PLM s'arrête, Malgoire s'inquiète

Depuis mercredi 19 au soir, les postiers du transbordement du centre de tri du PLM sont en grève reconductible (sans préavis). C'est la volonté de l'administration de modifier le roulement qui a déclenché la riposte. Celle-ci prévoyait la transformation de 38 positions de roulement soirée, par un service fixe 15h30-22h15 avec repos le dimanche et un samedi sur deux ainsi que la suppression pure et simple de six positions de travail. En plus de l'aggravation des conditions de travail, ce projet remet en cau-

se des avantages acquis (repos en quatrième et compensation du dimanche). Si la grève est suivie à 100%, l'unité syndicale y est sans doute pour beaucoup. En effet, le 6 mars, CGT, CFDT et FO se sont rencontrés et ont appelé ensuite à plusieurs reprises les personnels du transbordement à des réunions d'information. L'effet mobilisateur de cette unité ne s'est pas fait attendre puisqu'à l'assemblée générale du mercredi 19, il devait être décidé la date de la grève. C'est la grève immédiate et sans préavis qui a

été votée à une très forte majorité. La grève est suivie maintenant à près de 100%. Aucun sac ne monte plus en salle pour être trié. Et c'est le trafic de toute la ligne Sud Est qui est paralysé. C'est un atout pour les grévistes. C'est ce qui agite Malgoire et ces messieurs de la DSA. Le patron du centre de tri a agité la menace de la grève illégale et des lettres de pression individuelle : les syndicats ont fermement averti qu'ils lui le renverraient collectivement. En réunion du personnel en salle, des motions de sou-

tien aux grévistes de transbordement ont été envoyés et la mobilisation se poursuit. Il est indispensable que le transbordement ne reste pas isolé dans l'action. Faut-il se battre sur des revendications locales ? Que faire vis à vis de la grève du 25 (grève nationale de la fonction publique), voilà les points qui sont discutés. Un seul ennemi : l'administration. L'arme des postiers : l'unité à la base et dans l'action sur des revendications précises.

Correspondant PARIS

# Communiqué de presse CFDT Air France (bureau central)

QUAND LA PRODUCTIVITÉ PASSE AVANT LA SÉCURITÉ DES AGENTS  
Roissy-industriel, Hangars avions, le 20 mars 1980

A 20 h 42, alors qu'il faisait nuit et qu'il pleuvait, deux ouvriers spécialisés et un mécanicien avion sont envoyés sur les aires de points fixe pour tracter un avion. Le mécano dans le cockpit, un ouvrier spécialisé dans le tracteur, il ne reste qu'un ouvrier spécialisé pour diriger la manœuvre, alors que trois agents sont prévus au règlement pour la sécurité.

A-t-il glissé, a-t-il été déséquilibré ? Notre camarade Perico a été écrasé par une roue arrière de l'avion et est mort quelques heures après à l'hôpital. Depuis ce jour, des débrayages, des assemblées générales ont été organisées par ses collègues de travail pour exiger avec la CFDT-AIR-France, que toute la vérité soit faite sur la mort de notre camarade. A ce jour, la commission d'enquête n'a toujours pas donné ses conclusions.

EGF

ELECTIONS

o Il n'y a pas eu d'accord entre les fédérations CGT et CFDT de l'EGF pour une action commune. La CFDT se prononçait pour une action de grande envergure, à savoir grève de 24 h reconductible. La CGT a refusé, en estimant qu'il s'agissait d'une « action maximaliste », alors que, selon elle, les conditions ne seraient pas réunies.

o Les élections de délégués du personnel se déroulaient mercredi à Peugeot-Sochaux. Pour la première fois, les syndicats ont obtenu qu'elles se déroulent sous le contrôle d'un mandataire de justice pour éviter les malversations et les différentes fraudes.

Pour téléphoner au Quotidien du Peuple

205-51-10

**ATTENTION**

**NOUVEAU**

**COMPTE BANCAIRE**

Tous les chèques doivent être libellés ainsi :

**AUJOURD'HUI PRESSE**

**Société Générale**

**200 208 66**

Attention : les chèques ne doivent plus être libellés « Quotidien du Peuple ».

### Iran : amnistie pour le now rouz

A l'occasion du Now Rouz, le nouvel an iranien, l'ayatollah Khomeiny a annoncé des mesures d'amnistie qui toucheraient certaines catégories de collaborateurs de l'ancien régime à l'exception des personnes reconnues coupables de crimes de sang et de corruption. Une centaine de prisonniers sont concernés par cette mesure, ils pourraient être libérés vendredi.

D'autre part, la date du 4 avril fixée pour le second tour des élections législatives, a été confirmée par le vice-ministre de l'Intérieur. Suite aux nombreuses plaintes déposées à la suite des irrégularités survenues au cours du premier tour, le Conseil de la Révolution a ordonné l'ouverture d'une enquête, ce qui ne signifie pas pour autant la remise en cause des résultats. Ceux-ci concernent 66 députés sur les 270 qui siègeront au Parlement. 24 sièges sont déjà attribués au Parti de la République islamique qui devance le Front de Bani Sadr.

### Liban : 50 «casques bleus» prisonniers des milices d'extrême droite

Les milices d'extrême-droite de l'ex-commandant de l'armée libanaise, Haddad, ont fait prisonniers une cinquantaine de membres de la Force Intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL). C'est sur intervention de ses amis israéliens l'armée israélienne n'est plus à une ingérence près au Liban — que Haddad s'est décidé à libérer les casques bleus qu'il détenait.

### Tunisie : les membres du commando de Gafsa passibles de la peine de mort

Trente-quatre membres du commando de Gafsa pris « les armes à la main » risquent la peine de mort. L'issue du « procès » ne laisse guère de doute, les deux juges désignés, également députés se sont prononcés à la tribune de l'Assemblée nationale tunisienne pour une sentence de mort. La Libye porte une responsabilité importante dans cette affaire et si les preuves étaient accablantes des ingérences de ce pays, pourquoi avoir torturé des accusés dont certains sont apparus le visage tuméfié à la télévision ?

### Zimbabwe : élections sénatoriales

Les quatorze candidats présentés par la ZANU dont un membre de la ZAPU, ont été élus mercredi par le Parlement, ils siègeront au Sénat.

La composition de cette assemblée sera la suivante : outre les sièges attribués à la ZANU, dix sénateurs représenteront les groupes tribaux, dix sièges ont été attribués au Front rhodésien de Ian Smith, six autres sénateurs ont été désignés par le gouvernement britannique, Christopher Soames, sur recommandation du premier ministre Mugabe. Les deux assemblées, Parlement et Sénat, se réuniront au début de la semaine prochaine pour élire le speaker du Parlement et le président de l'Assemblée. La loi martiale a été levée ce vendredi.

### Italie : démission du gouvernement

Le président du Conseil italien, Francesco Cossiga, a remis mercredi soir la démission de son gouvernement. En retirant leur soutien au gouvernement, les socialistes sont à l'origine de cette 29e crise gouvernementale. Le président de la République pourrait décider de reconduire Cossiga à son poste.

### Accords Nicaragua-URSS

A l'issue de la visite officielle à Moscou de représentants du gouvernement nicaraguayen et du Front sandiniste, plusieurs accords de coopération économique et commercial ont été signés entre les deux pays. La compagnie aérienne soviétique Aeroflot desservira Managua. Un plan de développement des contacts entre le PCUS et le Front sandiniste a été adopté. Les responsables soviétiques se sont présentés sous un jour pacifique, face aux dirigeants du Nicaragua, déclarant notamment : « Nous sommes partisans d'éliminer les foyers de tension au Proche et au Moyen-Orient, ainsi que dans les autres régions du monde et de régler tous les problèmes internationaux sans exception par la voie de la négociation. Mais, en cas de besoin, l'URSS saura défendre ses intérêts et ceux de ses alliés et amis ».

Une bonne occasion, de prendre les dirigeants soviétiques au mot : sont-ils prêts à faciliter un règlement de la situation en Afghanistan en retirant leurs troupes de ce pays ?

### En convoquant Begin et Sadate à Washington

## Carter tente d'éviter un nouvel échec



Begin reste sourd aux exigences, pourtant minimes, de Sadate.

Le porte-parole de la Maison Blanche, Jody Powell le reconnaît lui-même, les négociations sur l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza, ont connu « très peu de progrès » ces derniers mois, il ajoute : « Il sera très difficile de les faire redémarrer en cas de rupture ».

A Washington on ne se fait pas trop d'illusions sur les chances de réussite de cette relance des négociations. Carter a choisi délibérément de ne pas convoquer ensemble, Sadate et Begin mais de les consulter bilatéralement, afin sans doute d'éviter une trop vive déception de son électorat en cas d'échec. On est loin du faste de Camp David, ou du tapage fait autour de la visite de Sadate à Jérusalem en novembre 1977. Le gouvernement américain ne place pas la barre trop haut en déclarant que les entretiens de Washington seront consacrés « aux progrès et au rythme des négociations sur l'autonomie de la rive ouest (du Jourdain) et de Gaza ».

Il n'est même plus question de respecter les objectifs fixés par l'accord de Camp David le 26 mars 1979, qui précisait que : « L'Egypte et Israël se sont donné pour but de terminer ces négociations (visant à l'établissement d'une autorité d'autogouvernement sur la rive occidentale et à Gaza en vue de fournir une autonomie complète aux habitants) dans un délai d'un an ».

droit des Palestiniens à l'autodétermination ! Ses chances de succès ne valent pas une guigne... »

Israël s'enfoncé dans son aveuglement et dénie tout droit au peuple palestinien comme le confirme l'interview récente de Begin, même dans l'hypothèse improbable avancée par le journaliste : que l'OLP reconnaît Israël — celui-ci ne reconnaît Israël — les déclarations récentes de Giscard sur l'autodétermination du peuple palestinien et sa reconnaissance — certes incomplète — de l'OLP, et l'accueil favorable qui ont fait l'ensemble des pays arabes (y compris l'Egypte) mettent Israël dans une position intenable. De même l'Etat sioniste doit faire face aux pressions croissantes des Etats-Unis qui tentent de faire sortir Camp David de l'ornière. Begin tente de se rassurer en se masquant la réalité, mais ces propos traduisent aussi sa position défensive : pourquoi l'Europe ne donne-t-elle pas une chance au processus en cours ? feint-il de s'interroger.

En effet, tout en lançant des flèches contre les Américains, dont les hésitations mêmes leur apparaissent comme une menace, Begin et les dirigeants israéliens, sont surtout préoccupés par le nombre croissant de pays ouest-européens qui reconnaissent ouvertement le droit des Palestiniens à l'autodétermination (France, Belgique, Italie, Irlande, Autriche, Espagne, Portugal, Grèce, Turquie, ont des contacts officiels avec l'OLP).

#### « NOUS METTRONS FIN A CES POURPARLERS »

La position égyptienne n'est sans doute pas non plus pour rassurer Israël : « L'Egypte a toujours été favorable à un changement de la 242... Le tout est de le faire au moment opportun... par exemple, en mai prochain. Si à cette date, les Israéliens n'ont rien apporté de tangible pour les Palestiniens, nous mettrons fin sans coup férir à ces pourparlers et d'autres voies pacifiques seront alors explorées ». Le moins qu'on puis-

se dire, c'est que si l'Egypte et Israël sont engagés dans des négociations, ils n'y mettent pas le même sens. A l'opposé des déclarations égyptiennes, Begin ne veut pas entendre parler d'une remise en cause de la résolution 242 de l'ONU : « La résolution 242 est à la base des accords de Camp David. Si vous changez les fondements, vous remettez en cause les accords eux-mêmes ». D'autre part la négociation sur l'autonomie de la Cisjordanie et Gaza achoppe sur plusieurs points. L'Egypte demande que soit inclus dans un référendum sur l'autonomie la population arabe de Jérusalem, que les Palestiniens des territoires occupés depuis 1967 disposent d'un pouvoir exécutif et législatif et que les mesures de sécurité mises en place par Israël soient soumises à l'approbation des Palestiniens. Begin a déjà fait savoir que les négociations

n'aboutiraient pas si Le Caire maintenait ses exigences.

#### « UN PROCESSUS QUI TOUCHE A SA FIN »

Pour relancer Camp David il semblerait que Carter nourrisse encore des espérances d'y associer Hussein de Jordanie dont une visite officielle est prévue à Washington en avril prochain. Il n'y a guère de chance que les Etats-Unis parviennent à leur fin, sur ce plan à également. Hussein de Jordanie l'a déclaré très clairement le 2 mars dernier sur l'antenne d'Europe 1 : « Je ne pense pas qu'il nous soit possible à un moment quelconque de nous associer au processus en cours, qui d'ailleurs touche à sa fin ». Et pour ne laisser planer aucune ambiguïté sur sa position, il devait ajouter : « (...) il est important que l'on définisse clairement la nature de la paix que l'on veut. (...) Elle doit comporter le retrait israélien de tous les territoires occupés en 1967, le retour de Jérusalem à la souveraineté arabe, la reconnaissance des droits légitimes des Palestiniens sur le sol palestinien et l'autodétermination de ce peuple dans des conditions de liberté totale ». Comme on le voit les conditions sont loins d'être réunies pour que les prochaines négociations aboutissent à un quelconque résultat. S'il était encore nécessaire de le démontrer, le règlement américain au Proche-Orient, qui ignore le droit du peuple palestinien à l'existence dans sa patrie, et une faillite complète qui devient plus évidente chaque jour.

Frank ROUSSEL

### Cambodge : vers l'alliance des forces de résistance

Son Sann, président du Front national de Libération du peuple khmer, (FNLPK) qui bénéficie de l'hospitalité des autorités thaïlandaises depuis un an, aurait donné son accord de principe pour une rencontre avec les dirigeants du gouvernement légitime du Kampuchea démocratique (dits Khmers-rouges). Le lieu et la date ne sont pas déterminés. En décembre dernier, ce dirigeant nationaliste et ancien ministre de Sihanouk, avait déclaré être opposé à une formelle et ostensible alliance. Récemment, il avait même envisagé la création d'un gouvernement dans une zone libérée, initiative qui semble momentanément écartée.

Cette politique d'alliance, outre qu'elle est propo-

sée depuis plusieurs mois par Khieu Samphan et les dirigeants du Kampuchea démocratique, reçoit l'appui de la Chine et des pays voisins, de l'ASEAN, qui refusent la tutelle soviéto-vietnamienne. A la veille de la nouvelle saison des pluies, qui favorise sur le terrain les forces patriotiques, il s'agit de renforcer la coalition contre les occupants vietnamiens. Les forces patriotiques d'une part sont dans une meilleure situation qu'il y a six mois (du point de vue organisation et ravitaillement de toute sorte) ; d'autre part, les occupants vietnamiens bien qu'ayant des moyens nettement supérieurs sont tenus en échec. L'alliance des forces de résistance renforcera leurs moyens politiques et militaires.

### Azanie

James Mangé, militant nationaliste azanien, membre de l'ANC (de tendance pro-soviétique), est condamné à mort pour « haute trahison » par les racistes sud-africains. Comme il avait fait appel, il sera à

nouveau jugé et ça pourrait être dans le courant du mois de mai.

A Paris, plusieurs organisations ont appelé à une manifestation jeudi 20 mars contre sa condamnation à mort.

## Marée noire

# « On est à la période de l'huile de bras et non des discours »

## déclare le délégué de Barre sur les plages polluées

On se souvient que Barre s'était rendu à Portsall en mars 1978 entre les deux tours des élections. Conspué par les habitants il avait dû rapidement remonter dans son hélicoptère. Aussi a-t-il dépêché son délégué, Aymar Achille-Fould, sur les chantiers bretons. « Je ne suis pas venu ici pour faire des déclarations. On est à la période de l'huile de bras et non des discours ».

« L'huile de bras », les Bretons connaissent bien, ce sont les paysans qui travaillent cette année encore avec leurs tonnes de lisier, les appelés du contingent aussi qui manient la pelle et le balai sans aucune mesure sérieuse d'hygiène. Quant aux discours on n'en est pas avare en haut lieu. Il suffit de se rappeler qu'en 1978, lors de l'accident de l'Amoco Cadiz, Giscard avait promis que c'était la der des der : « La répétition des accidents de pollution maritime qui frappent les côtes de la Bretagne est inacceptable ». Deux ans après, le délégué du premier ministre du même Giscard vient parler « d'huile de bras » aux travailleurs bretons, alors que le gouvernement n'a rien prévu pour empêcher que ne se reproduise une telle marée noire.

« Je suis envoyé par le premier ministre pour un constat ». En effet, le délégué de Barre n'amenait dans ses bagages, aucune mesure concrète, aucune solution pour remédier à cette situation. Il s'est borné à expliquer que la tâche était difficile qu'il y avait cependant des progrès d'accomplis on se demande bien où sont les résultats !...

« On me dit, vous en êtes encore aux poubelles et aux pompes ; nulle part au monde, on n'a pu maîtriser la mer ». Les Bretons qui patouillent dans la marée noire ont été heureux d'apprendre que depuis l'Amoco Cadiz un système de radar, de balisage, de surveillance du rail était en place, et que la location annuelle de 3 remorqueurs coûtait 57

millions de francs à l'état. « Il y a 18 mois, nous n'avions pas tout cela ». Malgré tout la marée noire est encore là, sur les plages de Bretagne.

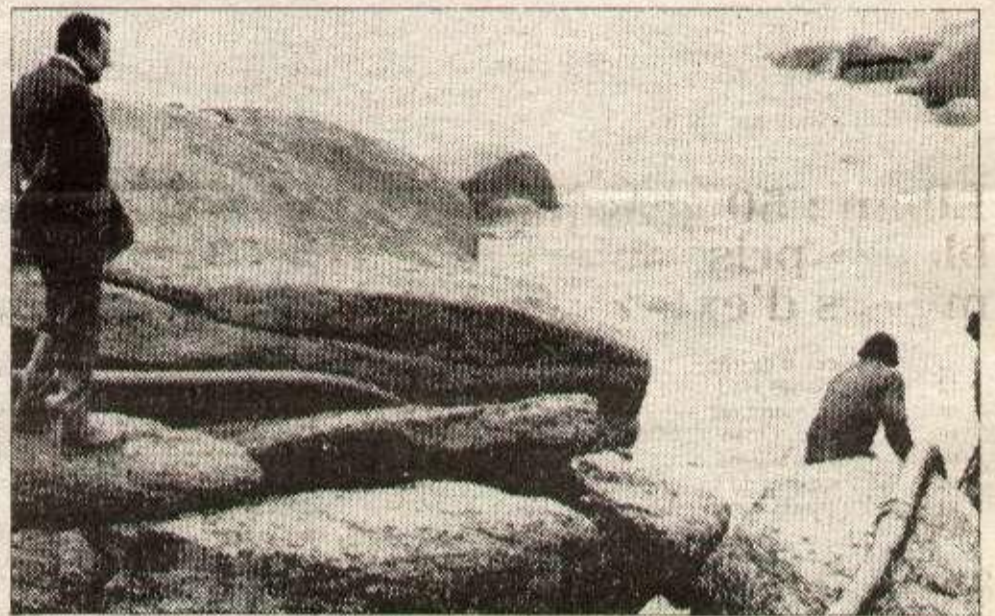
## L'ÉPAVE

Achille Fould n'a pas promis de solution rapide pour l'épave qui par 80m de fond laisse échapper le mazout de ses soutes : « Le gouvernement a mis en demeure les propriétaires d'agir. Je suis opposé a priori au pétardage ». Lorsqu'on connaît la situation exacte du *Tanio*, au niveau juridique, on se dit que l'épave n'est pas près d'être renflouée. Le propriétaire est Petromad, compagnie malgache dont la banque française Worms posséderait 20 % des parts. L'armateur était la Société

maritime d'armement dont Worms contrôle 50 % des parts. Sur la cheminée le sigle de ELF, sur le mât le drapeau malgache.

De toute façon rien ne semble presser : « Après l'exploration de l'épave, on saura si on doit pomper ou renflouer ». Les élus qu'a rencontrés Achille Fould ont témoigné de la colère de la population : « A chaque fois notre côte reçoit le pétrole ». Ils ont insisté pour que les indemnités arrivent plus vite que pour l'Amoco Cadiz et pour que les mesures au sujet de l'épave soient prises rapidement.

Le maire de Pleumeur-Bodou a demandé au ministre que l'Etat soutienne les communes dans leurs actions contre les sociétés pétrolières responsables. Rappelons que les résultats définitifs de l'action en justice des victimes de l'Amoco Cadiz sera connu dans 3 ans, soit cinq ans après le naufrage lui-même. En attendant les « responsables » de la mini-marée noire qui a eu lieu devant l'Elysée, eux, sont activement poursuivis. Les cinq habitants des Côtes du Nord qui ont déversé du mazout devant l'Elysée sont poursuivis sur la base de l'article 38 du code pénal qui punit d'une amende de 160 à 600 F ou de un à huit jours de prison, le délit « d'embarras à la voie publique ». Les cinq manifes-



Achille Fould contemple... l'huile de bras, c'est pour les autres ; les discours, c'est pour lui.

tants sont : Yves Chadalain, photographe à Pleumeur-Bodou ; Gérard Boyer, hôtelier à Trégastel ; Philippe Houmard, patron pêcheur à Pleumeur-Bodou ; Dominique le Roux, sans profession, demeurant à Plougrescant et Jean-Paul Fafhay mécanicien à Ploumanac'h. Ils ont été libérés dans l'après-midi de mercredi. L'Etat met plus d'ardeur à interpellier et inculper les victimes des trusts pétroliers que ces trusts eux-mêmes véritables responsables de la marée noire.

Léon CLADEL

## Ploumanac'h : la colère

La pétition lancée à Ploumanac'h a recueilli 750 signatures en 1 jour et demi. Une délégation de Ploumanac'h s'est rendue vendredi à la sous-préfecture de Lannion. « Le sous-préfet a reconnu qu'il manquait de moyens. On nous a assuré que le mazout serait enlevé dans les 10 jours. Nous en prenons acte... » La délégation de Ploumanac'h a abordé le problème du traitement des déchets. Le mazout récupéré est en effet mélangé à de la chaux vive pour donner un produit stable utilisé pour le terrassement des routes. La fosse où s'effectue le brassage est située à côté d'une école primaire qui fréquente une centaine d'enfants. Si les travailleurs qui effectuent ce mélange sont équipés d'un masque, les enfants eux, n'en ont pas, et du coup ne sortent plus en récréation : « On a protégé les terrains de tennis mais pas l'école » ont dit les habitants de Ploumanac'h.

« Nous sommes venus dans le calme et la dignité pour le moment. Mais, si nous respirons et piétons le mazout, nous n'avons pas l'intention d'en crever. Nous ne serons peut-être pas aussi calmes dans un proche avenir » ont expliqué les manifestants venus porter la pétition.

## A Sète, mobilisation contre une expulsion raciste

Abed Belmaaziz, travailleur algérien de 37 ans risque d'être expulsé. On vient de lui notifier une mesure prise par le ministère de l'Intérieur, l'obligeant à quitter le territoire français. Mais que lui reproche-t-on au juste ?

Le 26 juillet 1975, il venait de retirer 9 000 F à la Caisse d'Épargne pour partir en vacances, lorsqu'il fut interpellé par deux policiers en civil. Découvrant 9 000 F dans la boîte à gants de son véhicule, les deux policiers sortirent leurs armes et le menacèrent. Ce dernier, partit en courant, c'est alors que les policiers tirèrent dessus l'atteignant de deux balles à l'épaule. Malgré sa blessure, il put se réfugier au commissariat de police. A sa sortie de l'hôpital, il effectua un mois de prison, car les deux policiers l'avaient accusé de rébellion à agent. Pourtant, Abed Belmaaziz devait être relaxé le 25 mars 1976 par le tribunal de Grande instance de Montpellier. Quatorze mois plus tard, ses accusateurs étaient condamnés à un mois de prison avec sursis et 1 000 F d'amende pour coups et blessures volontaires et dénégations calomnieuses, jugement confirmé par la Cour d'appel. Les policiers l'ont agressé, blessé, la justice l'a condamné à tort, voilà maintenant que la préfecture veut l'expulser. Cette situation est d'autant plus tragique que Abed Belmaaziz veuf depuis quelques mois, a la charge seul de sa fillette de cinq ans. Une mobilisation a lieu pour empêcher cette expulsion de caractère raciste. Un comité de soutien s'est formé. On apprend que l'arrêté de refoulement pris par le ministère de l'Intérieur a été suspendu.

### Communiqué

Vient de paraître  
Matérialisme dialectique et matérialisme historique  
de  
Ai Siqi  
aux Éditions du Centenaire  
Petite bibliothèque chinoise  
En vente à la librairie Les Herbes sauvages - 70, rue de Belleville - Paris 20e au prix de 45 F. Par correspondance à Livres service - 24, rue Philippe de Girard 75010 Paris. Rajoutez cinq francs pour frais de port. Libellez vos chèques à l'ordre des Herbes sauvages.

## Fessenheim : panne à la centrale nucléaire

Depuis mercredi matin, la Tranche 2 de la centrale nucléaire de Fessenheim est arrêtée à cause d'une panne. Selon un communiqué du président de la commission de surveillance de la centrale, la tranche 2 a été arrêtée par suite d'une augmentation du débit des fuites collectées du circuit primaire. « Les organes en défaut (vannes d'aspersion, pressuriseur et vanne de tête de réfrigération à l'arrêt) vont probablement nécessiter le passage à froid de l'installation ». La tranche 1 fonctionne normalement.

## Le 17 mars à Quimper Un manifestant grièvement blessé

Lundi, lors des violences policières qui ont eu lieu à l'occasion du procès des habitants de Plogoff, Jean-Michel Manach de Quimper a été blessé par un grenade, rue Amiral Ronarch. Aspergé par un liquide corrosif, il souffre de graves lésions à la cornée. Il a été hospitalisé et son état nécessite un arrêt de travail de trois semaines. Il compte porter plainte.

## Tabassé au cours d'un contrôle d'identité, il est condamné à 8 jours de prison ferme

Amar Madaoui vient d'être condamné à huit jours de prison ferme. Par ce qu'il s'inquiétait des conditions d'un contrôle d'identité nocturne à Vincennes, il reçut la portière du véhicule de police en pleine figure. Les amis qui se trouvaient avec lui furent copieusement matraqués. Une bombe lacrymogène fut même lancée au visage de l'un d'eux. Lors de la première audience, Madaoui avait les bras violacés et les mains enflées par les coups. A propos de ces contrôles le président a parlé « des opérations de routines normales et nécessaires ». Amar Madaoui était poursuivi pour outrages à agents de la force publique et dégradation de véhicule administratif. Il a été condamné à huit jours de prison ferme.

## Rien n'a été fait depuis l'Amoco Cadiz

A part le nouveau rail d'Ouessant, rien n'a été fait pour lutter efficacement contre la marée noire. A chaque nouvelle catastrophe, on entend parler de projets vite remis dans les tiroirs une fois l'affaire oubliée. Outre le problème de la solidité des bateaux qui se trouvent en mer, il y a celui de l'efficacité des remorqueurs actuellement en service, sur une mer déchaînée. Comme le reconnaît Achille-Fould, les nettoyeurs en sont toujours « aux poubelles et aux pompes ».

Il existe pourtant des projets. Parmi eux, le projet Sirene dont le principe repose sur un barrage flottant tracté par des chalutiers. Un système de pompage relié à des citernes flottantes permettrait la récupération du pétrole avec un débit de 150 mètres cubes de brut par heure.

Un autre projet mis au point par les chantiers France-Dunkerque du groupe Empain permettrait de pomper le mazout au rythme de 6 000 m<sup>3</sup> par heure. Ce mazout serait traité sur un navire usine relié à la pompe. Après un double filtrage, l'eau serait rejetée à la mer.

## Le Quotidien du Peuple

Directeurs politiques : Jacques Jurquet, Charles Villac  
Rédacteurs en chef : Pierre Burnand, Gérard Privat

Le Quotidien du Peuple  
Adresse postale BP 225 - 75927 Paris cedex 19  
Directeur de publication : Y. Chevet  
Imprimé par ILN-Paris, Distribué les NMPP  
Commission paritaire : 56 942  
Libeller les chèques à « Aujourd'hui Presse »  
Société Générale 200 208 66

Un film signé Ceyrac Acteur principal Giscard

# Razzia sur la sécu

Publié en 65, un projet du CNPF programmait point par point le scénario des attaques du gouvernement contre la Sécurité sociale

Par Léon CLADEL

Des individus qui absorberaient des pilules comme ils sucent des berlingots de Carpentras ou mâchent des chewing-gums Hollywood, des bien portants qui iraient se prélasser pour le plaisir dans les hôpitaux, comme dans des places de la côte d'Azur, voilà comment la propagande du gouvernement présente les Français. « Responsabiliser les Français », « limiter les dépenses médicales », le but de la campagne est clair : au nom du déficit de la Sécurité Sociale, le gouvernement et les patrons veulent barrer l'accès des travailleurs aux soins. Car, la santé, les patrons s'y intéressent et même un peu trop. Les mesures prises par Barre actuellement ne sont que la réalisation point par point d'un projet du CNPF daté de 1965 visant à revenir sur les garanties offertes par la Sécurité Sociale, et à promouvoir de juteuses assurances privées. Quant au fameux déficit de la Sécurité Sociale, il y a beaucoup à dire là-dessus !

Dès la création de la Sécurité Sociale en 1945, les patrons ont tout fait pour limiter la portée de cette conquête arrachée par les travailleurs, et pour en grignoter les acquis.

En 1945, déjà, le patronat s'oppose à ce que la Sécurité Sociale soit généralisée à toute la population.

En 1959 première tentative pour diminuer de 3 000 F par semestre le remboursement des prescriptions.

En 1967, alors qu'il ne détenait que 25 % des sièges au conseil d'administration, le patronat prend le contrôle de ces conseils et pour faire bonne mesure réduit le remboursement des produits pharmaceutiques qui passe de 80 à 70 %. On peut se demander ce que viennent faire les patrons dans la gestion de sommes prélevées sur le salaire des travailleurs.

En 1977 la politique de Simone Veil vient renforcer ces attaques notamment sur le plan de la situation hospitalière.

En 1980, les mesures de Barre et du ministre de la Santé Barrot parachèvent le plan patronal de démantèlement de la Sécurité Sociale. Le dernier acte de cette série noire étant la nouvelle convention médicale, dite à deux étages, et la libération du prix des médicaments.

tout le fameux déficit qui dans la presse à sensation devient un gouffre. Il parle tout simplement des « nécessités de la concurrence ». « Pour répondre aux exigences d'une concurrence internationale de plus en plus serrée, l'économie française en général et chaque secteur productif en particulier doivent procéder à une révision extrêmement sévère de tous les éléments qui peuvent contribuer à alourdir le prix de revient de leurs produits. Or, il n'est pas douteux que la Sécurité Sociale est un des éléments qui tend à prendre une importance de plus en plus grande dans ce prix de revient. Dès 1961 le CNPF lançait un avertissement contre les dépenses de la Sécurité Sociale. En effet c'est à partir de 1960 que la convention signée entre les caisses de Sécurité Sociale et la majorité des médecins, a permis à un grand nombre de travailleurs et d'assurés sociaux d'accéder aux soins. Les ouvriers pouvaient se soigner, ils pouvaient même prendre des arrêts maladie, aller à l'hôpital, acheter des remèdes. Pensez donc, quel gaspillage pour des patrons : des ouvriers qui se soignent, alors qu'ils sont là pour bosser. Il fallait y mettre le holà.

## TEME EN EUROPE

Déficit ou pas déficit, les arguments du patronat pour restreindre les dépenses de santé des travailleurs varient dans le

temps, mais la politique de fond est poursuivie avec une belle constance : celle du serrage de vis. On a invoqué le fameux trou de la Sécurité Sociale, puis on a ensuite parlé d'alignement des dépenses de santé sur le Produit Intérieur Brut (PIB). On parle maintenant tout simplement de limiter les dépenses de santé (comme dans les documents patronaux voilà qui a le mérite de la franchise).

469 milliards en 1977 un budget qui dépasse celui de l'Etat (415 milliards). Pour désamorcer la campagne odieuse sur le thème « les Français se soignent trop », il faut dire que la France vient seulement au 7e rang en Europe pour ce qui est des dépenses de santé et de Sécurité Sociale. En 1975, ces dépenses représentaient 22,7 % du Produit National Brut. Alors que la France est le 3e pays européen pour le Produit Intérieur Brut par habitant.

## LES DETTES PATRONALES

Le budget de la Sécurité Sociale se décompose grosso-modo en 3 parties :

— Le régime vieillesse, un budget appelé à se développer et qui un jour ou l'autre nous réservera de nouvelles surprises vu l'allongement de l'espérance de vie, la baisse démographique et le vieillissement de la population.

— La famille qui ne pose aucun problème du fait, justement de la baisse de la natalité, mais aussi du caractère ridicule des allocations familiales qui suivent vraiment de très loin la hausse du coût de la vie.

— La santé dont les dépenses ont indéniablement augmenté : de 41 milliards de francs en 1971, elles sont passées à 123 milliards en 1977. Cela est dû au perfectionnement des techniques médicales au vieillissement de la population, à une dégradation des conditions de vie et de travail, au fait que les travailleurs et les assurés sociaux aspirent à se soigner, au fait aussi qu'il n'y a aucune médecine préventive.

## 24 MILLIARDS

Le gouvernement a indiqué un déficit officiel de 24 milliards pour 1980. Ce chiffre comprendrait le déficit de 1980 augmenté de ceux de 1979 et 1978. Il était prévu de le combler pour 16,4 milliards par l'augmentation des cotisations, pour 3,4 milliards par l'Etat et pour 8 milliards par des économies sur la santé. Si les cotisations des salariés sont automatiquement prélevées sur leur salaire, il n'en est bien sûr pas de même pour les patrons au 31 décembre 1977 les dettes des patrons s'élevaient à 8,3 milliards de francs de cotisation non payées, avec la majoration due au retard, cette somme se monte à 9,4 milliards, mais qui va contraindre les patrons puisque ce sont eux qui gèrent la Sécurité Sociale ? L'Etat et les entreprises publiques devaient, à la même date 3,6 milliards de francs à la Sécurité Sociale. Les municipa-



Quand les patrons s'occupent de notre santé, ça fait mal !

lités ont parfois 23 mois de retard sur le règlement de leurs cotisations pour les employés communaux. Par ailleurs l'Etat effectue un véritable racket sur

## LE POIDS DE LA CRISE ET DU CHÔMAGE

Selon la CGT, il y aurait 23

## LE PRETEXTE DU DEFICIT

Dans un document publié en 1965, le CNPF n'évoque pas du

## Le scénario

### Retour à l'assurance

Dès 1965, dans son projet destiné à orienter le 5e plan, le CNPF était très clair : «... On se propose de contrôler les dépenses et d'en limiter le développement ».

Il n'était pourtant pas question à l'époque d'invoquer « le choc pétrolier » si cher à Barre ! Les patrons annoncent ouvertement la couleur : « En d'autres termes, un retour progressif aux principes de l'assurance s'impose à mesure que le niveau de vie général s'élève et que la Sécurité sociale est étendue à des catégories sociales économiquement plus indépendantes ».

Il est question de « laisser aux individus, à mesure que leur promotion sociale s'affirme, une part accrue de responsabilité personnelle, dans la dépense de leur santé, dans la prévoyance de leur avenir, dans l'éducation de leurs enfants ». Conséquence logique « dans les branches maladie et vieillesse, on respectera la place des institutions de prévoyance libre appelées à prendre le relais des caisses légales dans le secteur laissé à la responsabilité individuelle ou collective des assurés (...) ».

Le CNPF propose donc une réduction des dépenses et une dissuasion par l'argent. Ce qui est appliqué point par point, la dernière phase des mesures préconisées par le CNPF, étant la convention en discussion actuellement et la mise en place d'une médecine à deux étages. Dans son document de 1965, le patronat « suggérait » la limitation de la couverture sociale et le recours à l'assurance individuelle privée, le ticket modérateur, la hausse des cotisations, les cotisations prélevées sur le minimum vieillesse, l'établissement d'un profil de chaque médecin et de chaque malade. Eh bien, Ceyrac doit être comblé, tous ses grandioses projets sont réalisés.

## Quelques perles L'absentéisme

« (...) L'absentéisme industriel est un phénomène principalement humain, ou, si l'on veut, social dont les causes réelles sont autres que les motifs avoués (...) ». Pour les patrons, les travailleurs malades sont des fainéants, ni plus ni moins. « Une meilleure connaissance de la législation sociale est un facteur d'absentéisme ; sa large vulgarisation ou facilité une utilisation pratique non dépourvue d'habileté parfois ».

Les travailleurs en savent trop, il faut contrôler, toujours contrôler, encore contrôler : « Renforcement et meilleure utilisation des contrôles existants, ce qui concerne le contrôle médical et le contrôle administratif qui devaient plus particulièrement porter sur les interruptions moyennes comprises entre 8 jours et un mois ».

Choses promise, chose due. Voilà qui est fait avec Sécurité !

\* Extraits du document du CNPF de 1965.

la Sécurité Sociale par le biais de la TVA perçue sur les produits pharmaceutiques. En 1974, 2 milliards de TVA passaient de la Sécurité Sociale à l'Etat. C'est approximativement 13 milliards qui sont dus par les entreprises publiques et privées à l'Etat.

Nombre des trusts font le chantage à la fermeture et au licenciement pour ne pas payer leurs dettes de Sécurité Sociale. C'était le cas pour Boussac, Citroën. Comme l'a montré l'exemple du rachat de Boussac par les Willot, ces dettes passent à l'as au moment des restructurations.

Pourtant les cotisations (ca salariés ont augmenté dans une proportion bien plus forte que celles des patrons. Depuis 1967, les cotisations patronales au régime maladie ont augmenté de 8 %. Alors que les cotisations prises sur le salaire de l'assuré ont augmenté de 57 %.

milliards de manque à gagner pour la Sécurité Sociale du fait des 1 million 700 000 chômeurs. Soit l'équivalent du déficit pour 3 ans. Par ailleurs l'exode rural et la liquidation de la petite paysannerie a provoqué un déséquilibre du régime agricole compensé par le régime général : 6,4 milliards en 1979. Mais le but des patrons c'est ni plus ni moins de faire payer les conséquences de la crise à ceux qui en sont les premiers victimes du fait des restructurations et des licenciements. Pour ce faire Giscard d'Estaing, dans *Démocratie Française* invoque « La responsabilité personnelle », le « droit à l'initiative » contre le « sécurisme et le garantisme » derrière tous ces grands mots, il y a la limitation de l'accès aux soins pour les travailleurs, le démantèlement de la Sécurité Sociale remplacée par des assurances privées au tarif première classe !